

CAMEROUN : ASSASSINAT DU JOURNALISTE MARTINEZ ZOGO, LA SÉCURITÉ DE L'ÉTAT EN DANGER?

Delmas Tsafack

MARS 2023

Article / ©Nkafu Policy Institute



Introduction

Le 17 janvier 2023, l'actualité au Cameroun a été marquée par la disparition du journaliste [Martinez Zogo](#), animateur de la célèbre émission « Embouteillages » sur Amplitude FM, une radio urbaine de Yaoundé au Cameroun. Dans son émission, il dénonçait quotidiennement les prévaricateurs de la fortune publique en les citant nommément. Sa disparition a été annoncée au moment où il investiguait et dénonçait des détournements de fonds par l'homme d'affaire [Jean Pierre Amougou Belinga](#) à travers des marchés fictifs obtenus à la

direction de la sécurité présidentielle. Dès l'annonce de cette disparition, l'opinion publique orienta immédiatement les [soupçons](#) vers l'homme d'affaires mis en cause dans l'affaire. Samedi 28 janvier, le corps sans vie de Martinez Zogo avait été retrouvé à Ebogo 3, une banlieue de la ville de Yaoundé. L'opinion publique avait découvert que le journaliste avait subi des traitements cruels; inhumains et dégradants: Il avait été entièrement mutilé par ses bourreaux. L'effroi gagna la population et les hommes de média en particulier.

Enquête ouverte

Suite à une indignation collective sur les circonstances de la mort de ce journaliste, l'État du Cameroun, à travers le Secrétaire Général de la Présidence de la République (SGPR), annonça l'ouverture d'une enquête instruite par le Président de la République afin d'interpeller toutes les personnes impliquées dans cette affaire. Cette enquête a été confiée aux bons soins d'une commission mixte police-gendarmerie.

Quelques jours plus tard, le SGPR annonça l'arrestation de quelques individus « fortement suspectés » dans l'assassinat du journaliste. Selon les premières investigations, le crime contre Martinez Zogo aurait été perpétré avec le

personnel et les moyens des services de renseignements extérieurs du Cameroun. A la suite des lanceurs d'alerte, l'ONG Reporters Sans Frontières dans une [sortie](#) dévoilera les noms des suspects parmi lesquels, celui du chef du contre-espionnage camerounais, Maxime Eko Eko et son directeur des opérations, Justin Danwe, chef du commando ayant enlevé et assassiné le journaliste. Cité par ce dernier comme étant le commanditaire du crime, l'homme d'affaire Amougou Belinga sera arrêté le 6 février en compagnie du directeur des média du *Groupe l'Anecdote* qu'il dirige et de plusieurs autres collaborateurs.

L'État en insécurité ?

L'assassinat du journaliste Martinez Zogo a démontré que la sûreté de l'État et surtout la sécurité du Chef de l'État, n'étaient pas garanties dans la mesure où il ressort des premiers éléments de l'enquête que les services de renseignements ont été utilisés à des fins privées par les individus. D'aucuns pensent que l'implication des services de renseignement dans cet assassinat s'assimilerait à un [crime d'État](#). La fragilité des services de renseignement et leur privatisation à des fins inavoués comme c'est le cas en l'espèce peut conduire à un coup de force contre les institutions de la République. L'on se pose la question de savoir comment les

services de contre-espionnage peuvent participer à un tel crime au nom d'un privé. Lors d'un [point de presse](#) donné par les avocats d'Amougou Belinga le jeudi 16 février 2023, Me Charles Tchoungang, porte-parole de ce collectif, a déclaré que Justin Danwe, chef du commando, rencontrait très souvent son client pour lui donner des informations sur la sécurité aux frontières du Cameroun avec deux pays voisins, la RCA et la Guinée équatoriale. Cette déclaration démontre une fragilité des services de renseignement de l'État. Comment et pourquoi un directeur des opérations des services de renseignement peut-il

donner de telles informations sensibles à un individu qui n'occupe aucune position au sein de l'appareil gouvernemental ? A quelles fins Monsieur Amougou Belinga utilisait-il ces informations ? La divulgation des informations sur les frontières du Cameroun à un individu non membre du dispositif sécuritaire pourrait permettre à cet individu (intru) d'avoir les informations sur les failles sécuritaires aux

frontières. Il n'est dès lors pas exclu que, détenteur de ces informations de haute sécurité, il puisse mener une incursion des mercenaires pour déstabiliser le pays. Au regard de tout cela, l'État est en bon droit de suivre sérieusement ce dossier qui ne se limite pas seulement à l'assassinat d'un citoyen mais à la sécurité de l'État et à la guerre de succession qui semble avoir couru au Cameroun.

Guerre de succession

L'assassinat de Martinez Zogo s'inscrit dans un contexte de lutte de [succession](#) à la tête du pouvoir à Yaoundé. En réalité, le journaliste Martinez Zogo accusait Amougou Belinga de complicité de détournement de la fortune publique avec le ministre des finances, Louis Paul Motaze et le ministre de la justice, Laurent Easo. Ces derniers sont vus par une certaine opinion publique comme

faisant partie d'un camp engagé dans la succession du Président Paul Biya qui a fêté ses [90 bougies](#) le 13 février 2023. Ce camp serait opposé à celui dirigé par le Secrétaire Général à la Présidence de la République, Ferdinand Ngoh Ngoh, soupçonné d'être à la manœuvre de l'intensification des enquêtes sur la mort de Martinez Zogo afin de mettre en difficulté le camp suspecté d'avoir



assassiné le journaliste. L'enquête sur l'assassinat de Martinez Zogo est donc interprétée par une partie de l'opinion camerounaise comme un argument pour écarter les adversaires de la succession de Paul Biya. Cette interprétation de l'affaire Martinez Zogo remet sur la table de discussion la question de la longévité au pouvoir du président Paul Biya. Arrivé au pouvoir en 1982, il a modifié la

Constitution en 2008 pour se présenter indéfiniment à l'élection présidentielle comme le « candidat naturel » de son parti, le Rassemblement Démocratique pour le Peuple Camerounais (RDPC). Il compte 40 ans de magistrature suprême et continue à entretenir l'ambiguïté sur son ambition de se représenter en 2025 pour un 8^{ème} mandat.

Le temps de la justice

Au-delà des questions des questions de fragilité sécuritaire et des luttes de succession, il se dégage en arrière plan des investigations ouvertes dans le cadre de l'affaire Martinez Zogo la question de la justice et de l'État de droit au Cameroun. La justice doit être rendue à Martinez Zogo afin d'apaiser les cœurs des membres de sa famille et de sa corporation, d'une part et de rassurer les populations sur le rôle régalien de l'État en matière de justice. Il est important d'éloigner le spectre de l'impunité de l' « élite délinquante » au Cameroun. Après de nombreuses arrestations et les premières enquêtes, le rapport des auditions ainsi que les suspects ont été envoyés au commissaire du gouvernement (procureur de la République dans le jargon de la justice militaire) le 14 février 2023. Ils ont été renvoyés par ce dernier à

la commission mixte pour « complément d'enquête ». Tout au long de l'enquête, les noms de [deux ministres](#) ont été cités comme présumés commanditaires en haut lieu de l'assassinat du journaliste. Jusqu'à présent, ils n'ont pas encore été auditionnés. Il est dans l'intérêt de la préservation de l'État de droit qu'ils soient déchargés de leur fonction et entendus dans le cadre de cet assassinat. Ainsi compris, l'hypothèse d'un remaniement ministériel reste plausible. En définitive, il est impératif que la justice soit dite dans cette affaire afin de pareil assassinat odieux ne s'impose pas comme une norme dans la République.



Dr. Delmas Tsafack

Analyste principal des politiques –
division Gouvernance et Démocratie
dtsafack@foretiafoundation.org

Mise en page: [DOUANLA Stéphane](#)